

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2014

L'An deux mil Quatorze, le 17 Novembre à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune. (Date de la convocation : 12 Novembre 2014)

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs GILLET, FERY, GOURDIER, LECLERC, BINET, ARZILLIER, PIGER, BAUDOU, SEVERIN.

Mesdames MONDJIE, CAILLAT, DEVILLE, TILLY.

Absent : Mr LE BOT (pouvoir à Mr ARZILLIER)

Mme Anne-Marie CAILLAT a été nommée Secrétaire.

1 – Délibération n° 051/2014: Avenant n° 1 – Travaux d'aménagement sécuritaire des entrées et voiries en traversée d'agglomération (Lot 3 Aménagements paysagers et mobilier urbain)

2 – Délibération n° 052/2014 : Taxe d'aménagement – Modification des taux

3 – Délibération n° 053/2014 : Vente ferraille

4 – Délibération n° 054/2014 : Prescription de la révision générale du P.L.U. sur l'ensemble du territoire communal et définition des modalités de concertation. Choix du bureau d'études GEOGRAM

Contrat d'entretien du réseau d'Eclairage Public :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du transfert de l'entretien du réseau d'éclairage public, un audit avait été demandé au SIEM par délibération du 08 Avril 2013.

Le diagnostic a eu lieu le 05 Novembre dernier et la proposition financière s'élève à 5 161,64 TTC par an.

D'autre part, une demande avait été formulée auprès de l'entreprise DRTP, chargée du lot n° 2 Eclairage Public lors des travaux, entreprise également la moins disante pour le remplacement d'une partie des luminaires de type « boules » dans le lotissement.

La proposition de contrat d'entretien du réseau d'éclairage public de l'entreprise DRTP s'élève à la somme de 2860 € H.T soit 3432 € par an.

Le Conseil Municipal souhaite obtenir quelques précisions sur les différents contrats et prendra la décision au cours du prochain Conseil Municipal, la compétence Eclairage Public devant être effective au 1^{er} Janvier 2015.

Vigilance Citoyenne :

Suite à la signature du protocole « Vigilance citoyenne » avec le Sous-Préfet et la Gendarmerie, Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le nombre de référents sur la commune est de 17 personnes. Une information sera faite à la population afin que chacune et chacun d'entre vous puissent identifier les personnes « référents » de leur quartier.

Rapport des Commissions :

- M. GILLET Jean Pierre informe qu'une distribution prochaine est à prévoir (calendrier sycomore, Agenda 2015, Animations de Noël et Trail Nocturne)

- M. GOURDIER Bertrand informe qu'à l'occasion des animations de Noël, le concert aura lieu le dimanche 14 Décembre 2014 à 18 h à l'Eglise de Les Mesneux.

Une réunion avec les bénévoles est organisée Vendredi 21/11 à 20 h 30 pour l'organisation des festivités de Noël.

- La commission voirie bâtiments devra demander des devis pour le budget primitif 2015 afin de prévoir l'agrandissement du columbarium au nouveau cimetière.

Questions Diverses :

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal du travail commun avec la commune d'Ormes pour revoir l'aménagement paysager du Rond Point de la RD 980. Des devis sont en cours d'études.

- Le bénéfice communal de la Marche des Elus (5946,72 Euros) sera utilisé pour l'achat d'une estrade pour la salle des fêtes, mise à la disposition de toutes les associations communales et le scolaire.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 15 DECEMBRE 2014 A 20 H 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 27/11/2014 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

LES MESNEUX, le 17 Novembre 2014.

LE MAIRE,